

Assistance aux communes Audab – Programmation 2004

Rapporteur : M. Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Président

AVIS			
Commission n°5		Bureau	
séance du 17/03/04	favorable	séance du 16/04/04	favorable

Le programme de travail partenarial de l'audab a été approuvé par son conseil d'administration lors de sa séance du 15 mars 2004. La contribution de la CAGB, approuvée par délibération du 20 février 2003, s'y élève à 400 000 €, celle du SMSCoT étant établie à 225 000 €.

Ce programme de travail comprend notamment une assistance aux communes à deux titres :

- Assistance pour l'élaboration des documents d'urbanisme, afin de :
 - o Relayer les orientations du SDAB et veiller à la compatibilité du PLU ou carte communale avec celui-ci,
 - o Veiller à la prise en compte des enjeux d'agglomération
 - o Appuyer techniquement la commune dans la procédure
- Assistance aux projets communaux, en lien avec les contractualisations.

Aujourd'hui, l'agence d'urbanisme est fréquemment sollicitée par les communes pour les accompagner dans leurs démarches. Cependant, ses moyens limités nécessitent de cibler les interventions. Aussi, la CAGB a souhaité que les communes qui demandent une assistance de l'audab sollicitent préalablement l'avis de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Par ailleurs, après une année d'expérience, il est possible de préciser les niveaux d'intervention apportés par l'audab.

I. Proposition de niveaux d'intervention en 2004

L'accompagnement des documents d'urbanisme des communes est proposé selon 3 niveaux d'intervention :

I / Suivi minimal / compatibilité SDAB

- Assistance juridique : réunion d'information sur les différentes procédures, transmission d'un cahier des charges type, conseil juridique spécifique
- Elaboration d'une fiche de données statistiques pour le bureau d'étude, reprenant les éléments capitalisés par l'audab
- Relais des orientations du SDAB au lancement de la procédure : présentation aux élus des orientations du SDAB déclinées à la commune et production d'un document
- Analyse du projet de PLU arrêté pour vérifier sa compatibilité avec les orientations du SDAB et les projets d'agglomération.

=> toutes les communes du SDAB, voire au SCoT, sont potentiellement concernées par cette intervention minimale.

Temps nécessaire estimé : 12 jours/commune/procédure (3 ans).

2/ Suivi renforcé / enjeux d'agglomération

- Suivi minimal, plus
- Présence aux réunions essentielles de validation (diagnostic, PADD, zonage et règlement, avis des services, bilan enquête publique)
- Réalisation, si nécessaire, d'un prédiagnostic communal permettant de formaliser les enjeux communaux avant consultation des prestataires

=> les communes de la CAGB, voire exceptionnellement du SCoT, présentant des enjeux d'agglomération importants sont potentiellement concernées par cette intervention.

Temps nécessaire estimé : 17 à 22 jours/commune/procédure (3 ans).

3/ Assistance à maîtrise d'ouvrage et suivi continu / enjeux majeurs

- Suivi renforcé, plus
- Réalisation systématique d'un prédiagnostic communal
- Mise au point du cahier des charges avec la commune et appui pour la consultation
- Participation à l'ensemble des réunions.

=> les communes de la CAGB présentant des enjeux d'agglomération majeurs sont potentiellement concernées par cette intervention.

Temps nécessaire estimé : 30 jours/commune/procédure (3 ans).

II. Proposition de programmation 2004

La proposition de programmation 2004 est définie dans le tableau suivant.

Elle reprend l'ensemble des communes programmées en 2004 au titre des documents d'urbanisme, à l'exception de Thoraise (procédure achevée) et Auxon-Dessous, Miserey-Salines et Ecole-Valentin (pas de procédure en cours au 1^{er} janvier 2004).

Si de nouvelles interventions s'avèrent nécessaires en cours d'année, il y aura lieu de revoir cette programmation, notamment quant aux dossiers qui pourraient connaître un avancement limité.

Communes	Avancement	Motivations de l'intervention audab
Suivi minimal / compatibilité SDAB		
Pirey (nouveau)	Phase diagnostic	Enjeux d'agglomération limités / Relais SDAB
Grandfontaine	Phase diagnostic	Enjeux d'agglomération limités / Relais SDAB
Braillans (nouveau)	Phase approbation	Enjeux d'agglomération limités / Relais SDAB
Thoraise	Phase approbation	Enjeux d'agglomération limités / Relais SDAB
Chevroz (nouveau) Hors CAGB	Phase diagnostic (carte communale)	Enjeux d'agglomération limités / Relais SDAB

Commune	Avancement	Motivations de l'intervention audab
Suivi renforcé / enjeux d'agglomération		
Auxon-Dessus	Phase PADD	Liens avec les réflexions TGV
Marchaux	Phase arrêt du PLU	Intérêt communautaire de la ZA Marchaux/Chaudefontaine
Chaudefontaine	Phase arrêt du PLU	Intérêt communautaire de la ZA Marchaux/Chaudefontaine
Mamirolle	Phase règlement	Extension zone d'activité
Beure (nouveau)	Phase de lancement	Nombreuses problématiques d'agglomération : voie des Mercureaux, inondation, entrée de ville / intérêt à ce que la commune soit dotée d'un projet communal (seule commune de la première couronne sans document d'urbanisme)
Amagney (nouveau)	Phase règlement	Projet de zone horticole à vocation de secteur et projets de logements sociaux en liens avec la CAGB
Chalezeule (nouveau)	Phase diagnostic	Prise en compte des enjeux communautaire entrée Est / zones de BTC
Chemaudin (nouveau)	Phase diagnostic	Intérêt communautaire de la ZA de l'Echange
St-Vit (nouveau) Hors CAGB	Phase PADD	Pôle d'emploi important à l'échelle SCoT et liens à développer avec l'agglomération / projet de vaste zone d'activité intercommunale
Velesmes-Essarts (nouveau) Hors CAGB	Phase zonage (carte communale)	Projet de vaste zone d'activité intercommunale
Assistance à maîtrise d'ouvrage et suivi continu / enjeux majeurs		
Besançon (nouveau)	Phase PADD	Intérêt majeur en tant que ville-centre et nombreux projets communautaires <i>(modalités d'intervention particulières car existence de services)</i>
Novillars	Phase de lancement	Enjeux politique de la ville très forts autour de l'îlot Curie-Pasteur
Franois	Phase de lancement <i>(Possibilité d'ajournement)</i>	Révision motivée par le projet de ZA communautaire et liens avec Besançon essentiels. La procédure pourrait toutefois être ajournée
Vaux les Prés	Phase PADD	Intérêt communautaire (ZA de l'Echange) et commune pilote en 2003 pour les PLU
Nancray	Phase de lancement	Commune pilote en 2003 pour les cartes communales

Par ailleurs, suite à une sollicitation très récente, une intervention exceptionnelle est également proposée sur Cussey-sur-l'Ognon, afin de soutenir la commune dans l'évolution de son document d'urbanisme dans le cadre des réflexions TGV-Secteur Nord (commune hors SDAB). La planification des dossiers de certaines communes permettra de libérer le temps nécessaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sous réserve qu'un examen attentif soit réalisé sur les temps passés par commune, et en particulier qu'une vérification soit faite sur le traitement nécessairement différencié entre les communes de la C.A.G.B. et celles hors C.A.G.B. .

Pour extrait conforme,

Le Président